



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 06-2018 - Séance du 26 mars - Ecrite

Site stratégique de la Veyre

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité de St-Légier-La Chiésaz souhaite développer des activités sur le site de la Veyre (15 hectares), défini comme un pôle stratégique de développement d'activités dans le Plan directeur cantonal et dans le projet d'agglomération Rivelac.

Un préavis sera présenté au Conseil communal pour la séance du mois de mai concernant une demande de crédit d'étude pour la planification directrice du site stratégique de la Veyre et le plan d'affectation « A la Veyre Derrey ».

C'est une étape très importante pour légaliser dans les meilleurs délais, et si possible déjà en 2019 les 5 hectares de la Veyre Derrey. Plusieurs entreprises sont en attente et doivent entretemps faire face à des contraintes structurelles et stratégiques bloquant leur développement.

La municipalité a engagé des fonds pour un montant total de CHF 214'199.- depuis 2015 à ce jour. Ces montants ont été engagés dans les limites fixés par les budgets successifs dans les comptes courants honoraires du bureau technique ou des routes.

Par mesure de transparence, les montants dépensés sont détaillés ainsi :

Site stratégique - périmètre 10 B1

2015	Honoraires actions aménagement, Etude acoustique	(cpte 318500.4100)	CHF	34'694.25
2016	Honoraires site stratégique	(cpte 318500.4100)	CHF	28'118.85
2017	Honoraires et Fac. finale site stratégique	(cpte 318500.4100/43000)	CHF	45'275.25
	Coût brut		CHF	108'088.35
2015	Subvention	(cpte 451600.4100)	CHF	16'537.00
2016	subvention étude site stratégique	(cpte 451600.4100)	CHF	14'869.00
2017	subvention étude site stratégique	(cpte 451600.4100)	CHF	18'494.00
	Total subventions		CHF	49'900.00
	Coût net		CHF	58'188.35

Site stratégique - secteur La Veyre Derrey

2017	Hon. Etude architecturale, honoraires projet	(cpte 318500.4100)	CHF	13'500.00
2017	Subvention	(cpte 451600.4100)	CHF	6'750.00
	Coût net		CHF	6'750.00

BAMO Repetti Sàrl - Team Plus - Mandat externalisé

Constatant la charge de travail de notre bureau technique en regard des nombreux projets en cours sur le territoire communal, les ressources internes sont insuffisantes. La nécessité de disposer de compétences pointues en matière d'urbanisme et de mobilité, la municipalité a pris la décision de mandater dans un premier temps le bureau Team plus et de poursuivre avec le bureau Répetti Sàrl à Montreux, en qualité de BAMO pour la durée des études.

Comme pour les autres dépenses, les frais engagés ont été réalisés dans les limites budgétaires, en 2015, 2016 et 2017.

2015	Honoraires site stratégique, développement	(cpte 318500.4100)	CHF	18'100.00
2016	Honoraires site stratégique	(cpte 318500.4100)	CHF	34'083.90
2017	Honoraires site stratégique, développement	(cpte 318500.4100)	CHF	<u>31'748.75</u>
	Coût net		CHF	83'932.65

Total global net dépensé dans le cadre des budgets communaux en 2015, 2016 et 2017	CHF	148'871.00
---	------------	-------------------

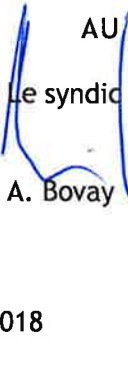

BAMO - Honoraires émergeant au secteur de la Veyre Derrey - présenté en mai 2018


Le prochain préavis reprendra les montants engagés ci-dessous et qui sont passés en compte d'attente ; à savoir :

2017	Honoraires site stratégique	(cpte 9111.104)	<u>CHF</u>	<u>65'328.00</u>
------	-----------------------------	-----------------	------------	------------------

Afin de ne pas ralentir le processus, la municipalité informe le conseil communal que les travaux d'étude du PPA sont déjà amorcés et seront détaillés dans le préavis qui sera présenté lors du conseil communal du 7 mai 2018.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic  Le secrétaire 

A. Bovay  J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 19 mars 2018

M. Alain Bovay, municipal délégué

Copie au bureau du conseil communal